



LE BABYSITTING AU SEIN DE L'AFMR

Pour le babysitting, l'Association de Familles Monoparentales et Recomposées (AFMR) vous offre différentes possibilités.

REMBOURSEMENT PARTIEL

L'AFMR rembourse à ses membres

- 10 heures de babysitting par an et par famille au tarif Croix-Rouge de CHF 9.--/heure. Pour cela, vous devez faire parvenir à l'AFMR les quittances signées par la baby-Sitter (au plus tard dans le courant du mois de janvier de l'année suivante).
- CHF 50.- / jour et pour 3 jours maximum par enfant et par année pour les enfants malades, sur présentation des quittances et d'un certificat médical.
- Une fois la cotisation annuelle à la Croix-Rouge, soit CHF 50.- (voir au verso), sur présentation de la quittance.

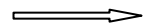
N'oubliez pas de joindre un bulletin de versement comportant vos coordonnées bancaires ou postales. **La première année de votre inscription à l'AFMR, le remboursement se fait au prorata des mois durant lesquels vous avez été membre.**

PARTICIPATION A UN RESEAU D'ECHANGE

Les échanges de babysitting entre membres de l'AFMR sont un moyen convivial et gratuit de résoudre votre problème de babysitting. Une page y est dédiée dans l'espace membre de notre site internet (<http://www.afmr.ch/membres/le-babysitting-au-sein-de-lassociation>). Les membres désireux-ses de faire partie de ce réseau peuvent transmettre leurs besoins et leurs disponibilités au secrétariat qui se chargera de les indiquer sur le site.

LISTE DE BABYSITTERS SPECIAL « AFMR »

Chaque année notre association prend en charge la formation babysitter Croix Rouge de 3 jeunes gens de l'AFMR. En contrepartie, ces jeunes effectuent des heures rétribuées de babysitting durant les animations que nous proposons. Par ailleurs, leurs coordonnées sont sur une page de l'espace membre de notre site internet et ils peuvent être contactés à titre privé par les membres de l'association. Le grand avantage est que vos enfants les connaissent si vous participez aux animations que nous proposons.



Vous trouverez ci-dessous quelques informations relatives à différents services de babysitting mais sans aucune garantie de notre part :

SERVICES DE LA CROIX-ROUGE VAUDOISE

La Croix-Rouge offre différents services :

➤ **Le service de babysitting**

Pour bénéficier du service de babysitting de la Croix-Rouge vaudoise, il vous suffit :

- de vous inscrire au moyen du **bulletin d'inscription** téléchargeable depuis le site Internet de la Croix-Rouge vaudoise ;
- **et** de verser une **cotisation annuelle** de CHF 50.- (TVA) incluse valable douze mois dès le jour de l'inscription.

Vous recevez ensuite une liste de babysitters de votre région ayant suivi le cours de la Croix-Rouge ainsi que toutes les informations quant à la procédure à suivre et aux tarifs applicables.

➤ **Garde d'enfants malades**

vous appelez le tél. 021 340 00 80 / 81 et donnez vos coordonnées. La Croix-Rouge recherche la personne adéquate et disponible le plus rapidement possible, en général dans les 4 heures qui suivent votre appel. Le service est atteignable du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 17h30. Les tarifs sont calculés à l'heure en fonction du revenu familial, mais sont au-deçà des frais engendrés.

➤ **Parents-Rescousse**

Vous êtes malade ou indisponible... appelez le tél. 021 340 00 80/81. Une infirmière évaluera votre situation avant qu'une assistante Croix-Rouge spécialement formée se rende à votre domicile, dans les 24 à 48 heures qui suivent votre appel. Les tarifs sont calculés à l'heure en fonction du revenu familial, mais sont au-deçà des frais engendrés.

➤ **Garderie « Les Koalas »**

La garderie les Koalas est une structure d'accueil pour la petite enfance qui prend en charge les enfants à partir de 18 mois jusqu'à l'âge d'entrer à l'école enfantine. Elle est à même de répondre ponctuellement à des besoins d'urgence lorsque les parents sont confrontés à des difficultés momentanées. **Pour que votre enfant puisse en bénéficier il doit être préalablement inscrit au Bureau d'Information aux Parents (BIP) de Lausanne.**

Garderie Les Koalas, chemin du Muveran 11, 1012 Lausanne, tél. 021 323 14 15

Contact et informations :

Pour tous renseignements concernant le Service de Babysitting, contactez-les par téléphone du lundi au vendredi, de 07 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, ou par e-mail.

Croix-Rouge vaudoise, Service de Baby-Sitting – Rue Beau-Séjour 9-13, CP 5683, 1002 Lausanne

Téléphone 021 340 00 80 ou 021 340 00 81 / Téléfax 021 340 00 85

e-mail : info@croixrougevaudoise.ch / Site Internet : www.croixrougevaudoise.ch

LE SITE www.baby@home.ch

Vous pouvez vous inscrire sur ce site et trouvez tant des parents que des baby-sitters pour vos enfants. Les frais d'abonnement sont de CHF 6.-/mois.

LE SITE www.jegardetesenfants.com

vous trouvez sur ce site des solutions d'échanges entre parents. Abonnement annuel + récoltes et échanges de points.

Si vous connaissez d'autres services, faites-le nous savoir !!